DEPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNE DE CHAMBLY

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE 1/5000

Commune de Chambly
place de l'Hôtel de Ville
60230 CHAMBLY

Aménager le Territoire
Stratégies Urbaines
15, rue des veneurs
60200 COMPIEGNE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

3.0

LEGENDE

- Limite de zone et de secteur
- Espaces boisés classés à protéger ou à créer
- Emplacements réservés
- Eléments remarquables
- UE — Zone à vocation d'activités
- UF — Zone à vocation d'habitat (hameaux non desservis par le système d'assainissement collectif)
- UG — Zone destinée aux équipements publics ou privés
- 1AU — Zone d'urbanisation à court ou moyen terme à vocation d'habitat
- 2AU — Zone d'urbanisation à long terme à vocation d'habitat
- 2AUe — Zone d'urbanisation à long terme à vocation d'activité
- N — Zone naturelle
- A — Zone agricole

AA'

A'

A

VOIR PLAN 3.1

VOIR PLAN 3.2